Formation au TRI SUR CHANTIER





Sommaire

- 1) La réglementation
- 2) Les différents types de déchets
- 3) Les règles de sécurité
- 4) Les enjeux du tri
- 5) Quiz



1) REGLEMENTATION

La gestion des déchets et leur traitement sont soumis à une forte réglementation.

Quelques lois importantes :

- 1975 : Le producteur ou détenteur du déchet en est responsable jusqu'à son élimination
- 2002 : Seuls les déchets ultimes* peuvent être envoyés en installation de stockage de déchets. (ultime = qui n'est pas valorisable techniquement ou économiquement)
- 2015 : Loi de Transition Energétique → objectif de valorisation matière des déchets issus du BTP en 2020 de 70%



1) REGLEMENTATION: CE QU'IL EST INTERDIT DE FAIRE



Interdit de brûler des déchets



Interdit d'abandonner des déchets



Interdit d'enfouir des déchets

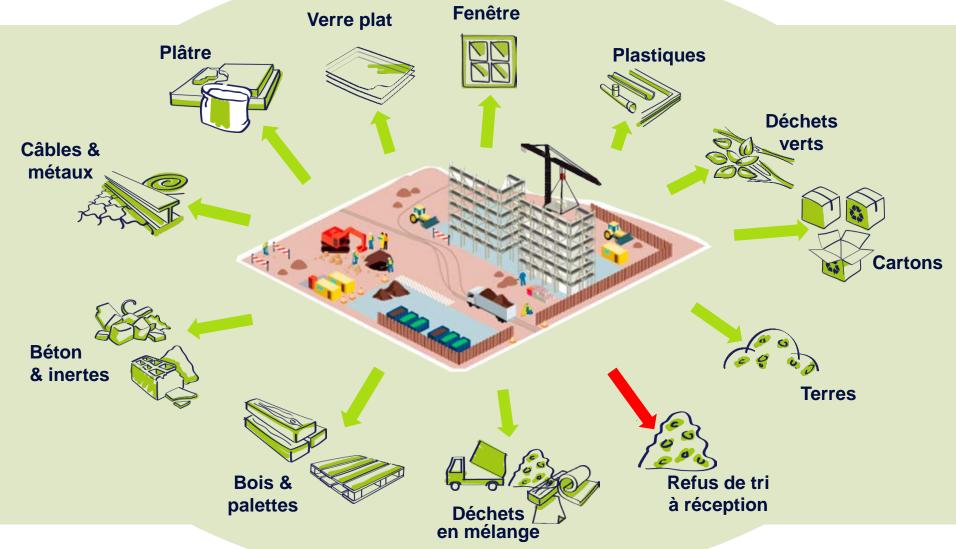




2) VOS DECHETS

Trier vos déchets
sur le chantier
permet de les
orienter vers des
filières spécifiques
et donc de favoriser
leur valorisation

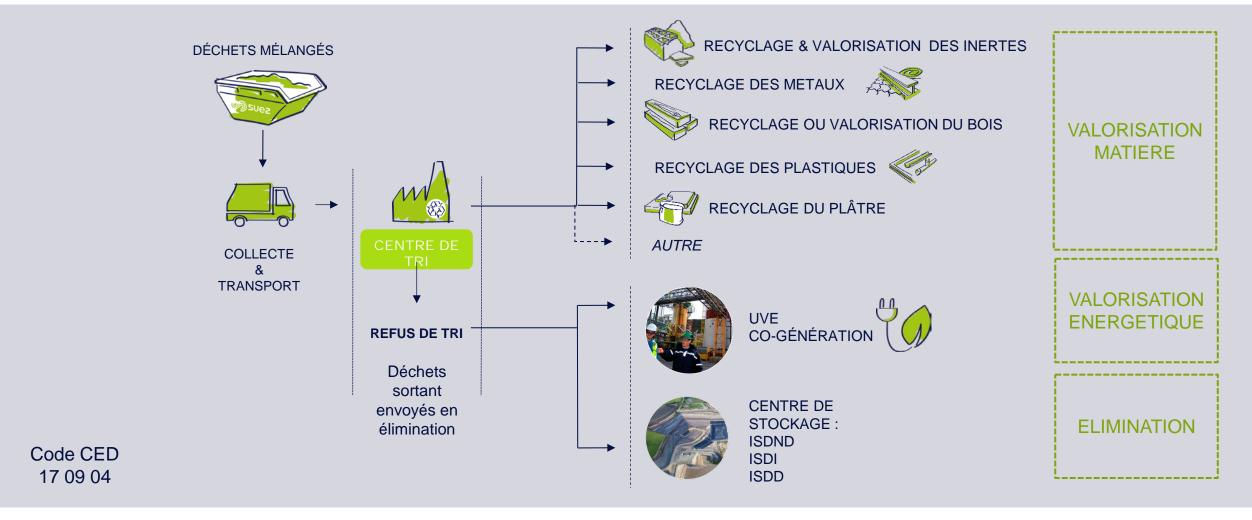






2) DIB DE CHANTIER: DECHETS NON DANGEREUX EN MELANGE

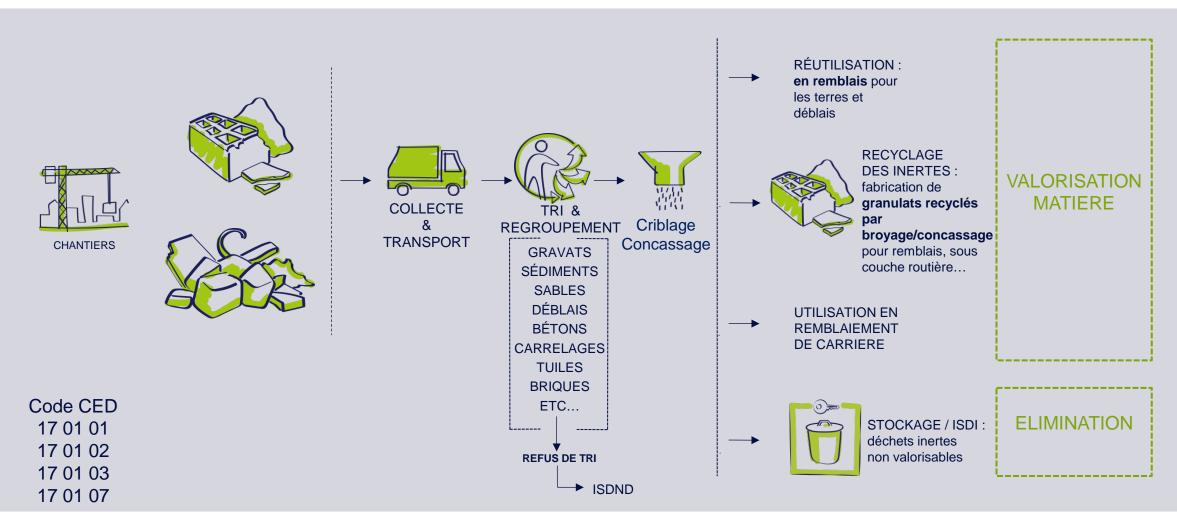






2) DECHETS INERTES

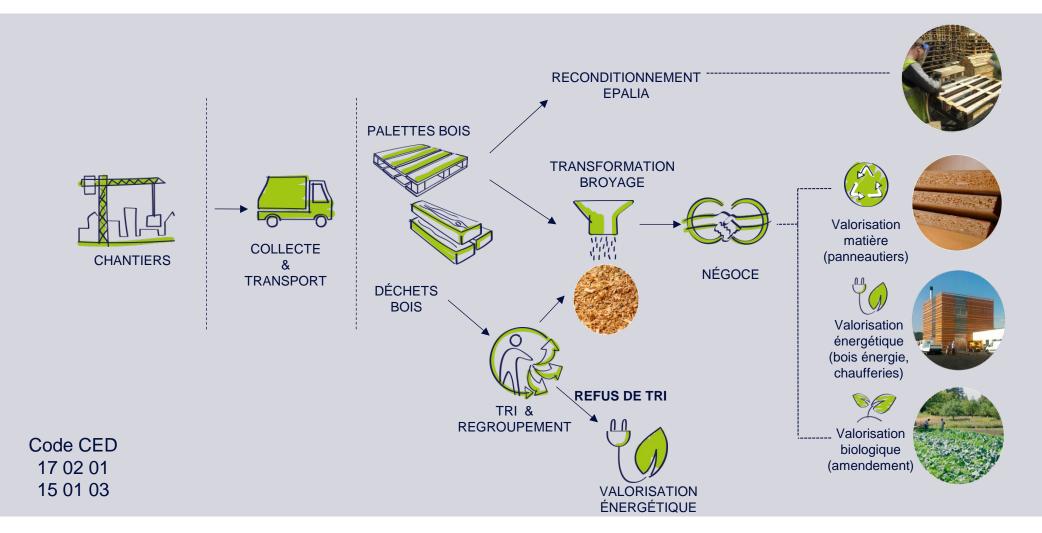






2) BOIS

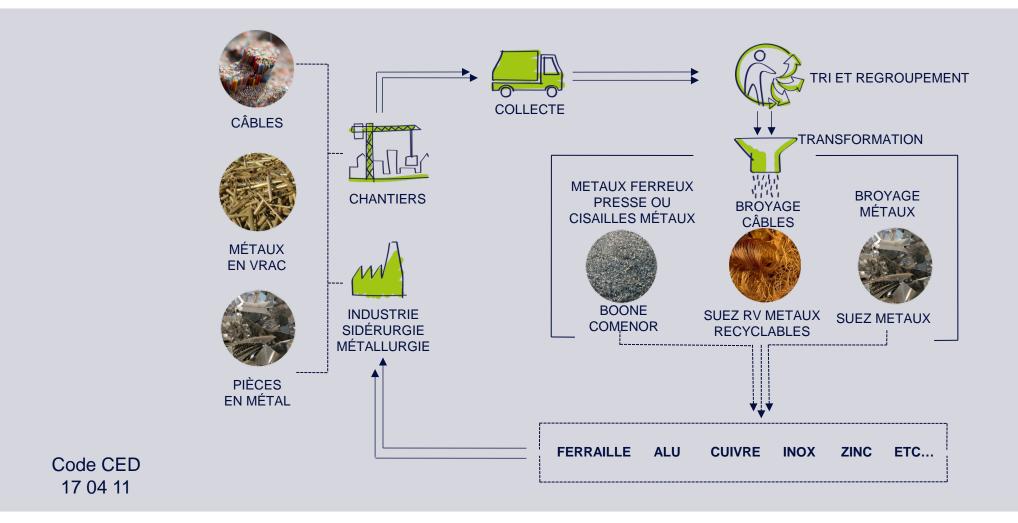






2) METAUX NON FERREUX / CABLES

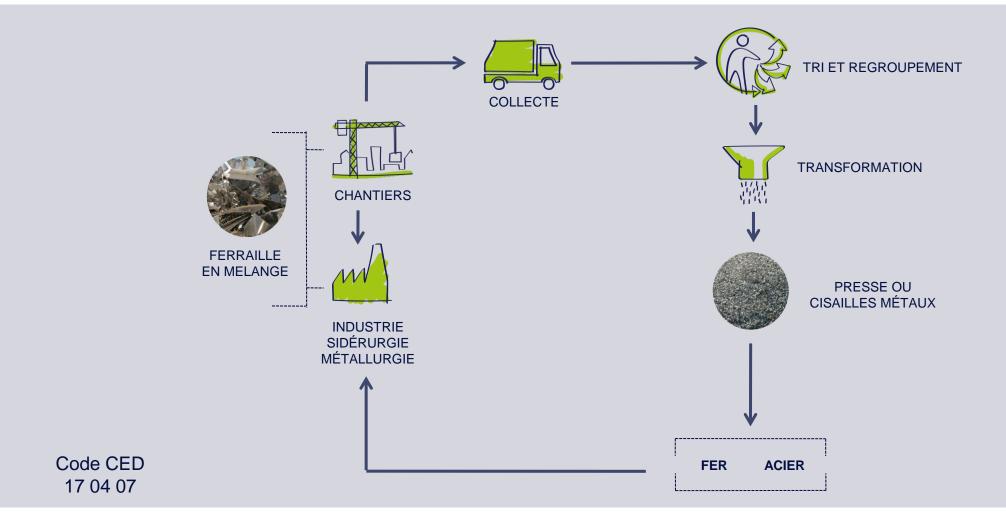






2) METAUX FERREUX

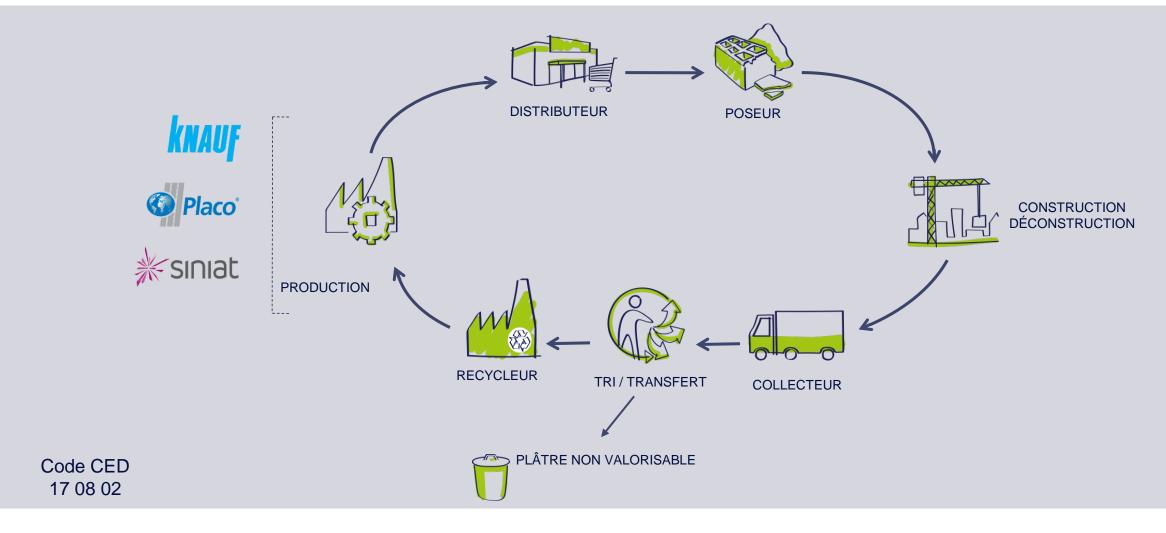






2) PLATRE

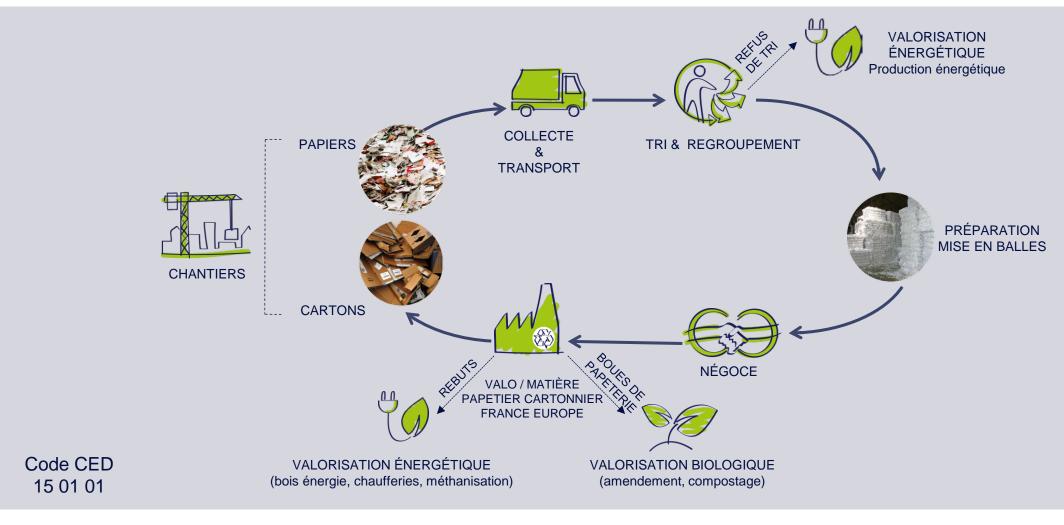






2) PAPIER / CARTON



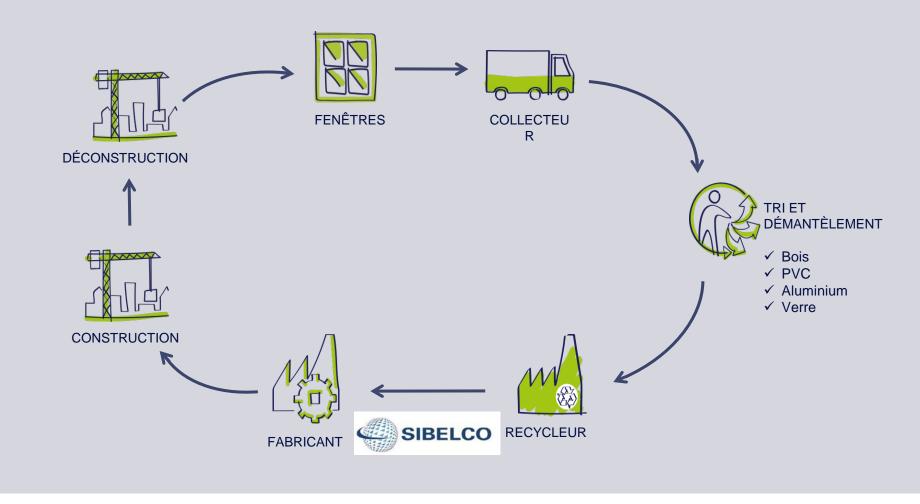




2) FENETRES

Code CED 17 09 04







3) REGLES DE SECURITE POUR LES BENNES



Chargement

- Répartir le chargement dans la benne
- Ne pas charger au dessus du bord :Débordements interdits

Déplacement

- Les bennes ne sont déplacées que par des camions de SUEZ ou ses prestataires
- Une fois posées, les bennes sont sous votre responsabilité

Grutage

- Répartir la charge
- Utiliser les 4 points de levage





3) REGLES DE SECURITE POUR LES BENNES :



4) LES ENJEUX DU TRI

1. Environnementaux :

- Le tri des déchets à la source permet leur réemploi, leur recyclage et leur valorisation matière.
- Le tri des déchets favorise l'économie circulaire

2. Economiques:



Le non-tri coûte cher :

Une benne DIB coûte 3 fois plus cher qu'une benne valorisable Une benne DIB coûte 20 fois plus cher qu'une benne de gravats

Les mélanges coûtent chers :

Une benne BOIS coûte 10 fois plus cher quand il y a des sacs poubelles à l'intérieur Une benne BOIS coûte 100 fois plus cher quand il y a des aérosols à l'intérieur



QCM

J'ai un doute, je jette mes déchets dans la première benne devant moi ?

- □ NON



Dans quelle benne dois-je mettre ces déchets ?

- **□** CARTONS
- □ DIB
- **□** PLASTIQUES
- ☐ EMBALLAGES VIDES SOUILLES





QCM

J'ai un doute, je jette mes déchets dans la première benne devant moi ?

- NON, je ne mets pas mes déchets dans la première benne mais je m'informe sur les possibilités à ma disposition avant de jeter mes déchets.



Dans quelle benne dois-je mettre ces déchets ?

- □ CARTONS
- □ DIB
- □ PLASTIQUES





QCM

Il me reste des chutes de gaine. Mon entreprise est-elle responsable ?

- ☐ NON



Je jette mes emballages en

- □ DIB
- ☐ CARTON
- □ BOIS
- □ PLASTIQUE



Cette benne est remplie de

- **□** DECHETS INERTES
- □ DIB
- **□** GRAVATS





Attention: cette benne est trop pleine ...

QCM

Il me reste des chutes de gaine. Mon entreprise est-elle responsable ?

- ☑ OUI car ces chutes m'appartiennent et mon entreprise en est donc responsable.
- □ NON



Je jette mes emballages en

- □ DIB
- ✓ CARTON
- **■** BOIS
- **▼ PLASTIQUE**

Idéalement, je sépare mes emballages entre ces 3 bennes.



Cette benne est remplie de

- **☑** DECHETS INERTES
- □ DIB
- **■** GRAVATS

Cette benne est remplie de **gravats**. Les gravats sont des **déchets inertes** puisqu'ils ne se détériorent pas dans le temps.





typologie des déchets de chantier

Déchets des activités économiques

= Non dangereux mais peuvent subir des transformations. Ex: déchets de papiers, cartons, plastiques, bois, métaux, matières organiques, plâtre.















Déchets inertes

= Non dangereux et ne subissant pas d'évolution physique, chimique ou biologique. Ex: gravats de démolition, déblais terreux, carrelage, tuiles,...





Déchets dangereux des activités économiques

= Dangereux, risques pour la santé et l'environnement. Ex : Aérosols, huile, amiante, peinture, emballages souillés par des produits dangereux.









Déchets d'emballages

Si l'emballage est propre ou non souillé par des produits classés dangereux : déchet d'activités économiques.

Si l'emballage est souillé par des produits classés dangereux : déchet dangereux des activités économiques.





le cadre réglementaire : les interdits

- Brûler des déchets à l'air libre
- Mélanger des déchets rendant impossible la valorisation
- Abandonner des déchets (dépôts sauvages)
- Mélanger des déchets dangereux avec d'autres typologies de déchets

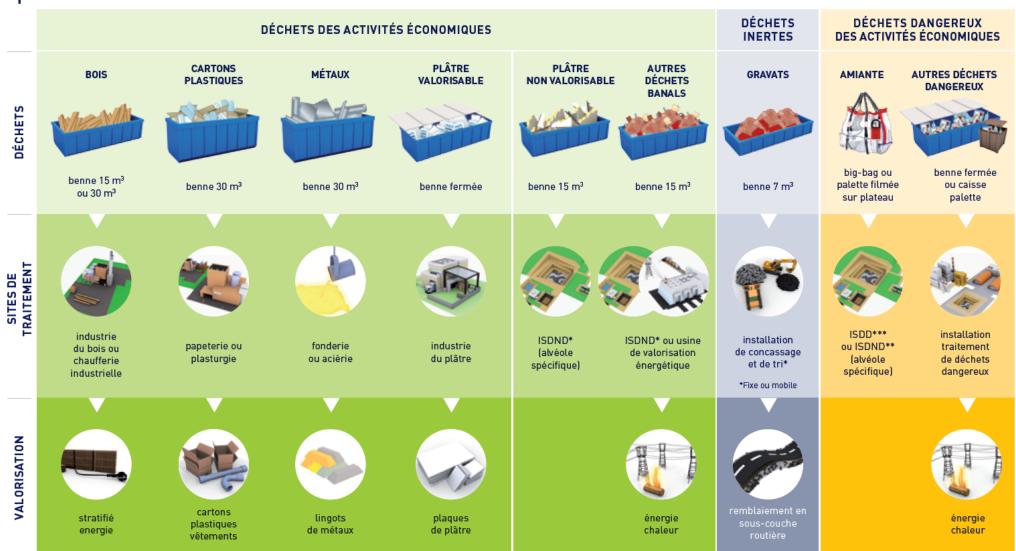






bien trier vos déchets

pour mieux valoriser



^{**}ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

^{***}ISDD : Installation de Stockage de Déchets Dangereux